



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Saint-Nazaire, le mardi 5 mai 2020.

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et
élèves de 6^{ème}. et 5^{ème}. du Collège NORANGE.

**OBJET : Réouverture aux élèves de sixième et de cinquième
à partir du lundi 18 mai**

Madame, Monsieur, Chers élèves, Chers parents,

Comme vous le savez, le retour au collège des élèves de sixième et de cinquième sera possible à partir du lundi 18 mai prochain.

Ce retour sera organisé sur la base du libre choix des parents, de manière transitoire : vous pourrez donc choisir de replacer votre enfant au collège ou de le garder en situation de confinement. Un sondage vous a été adressé hier, à ce sujet, via le logiciel Pronote afin de pouvoir nous organiser. Il sera complété la semaine prochaine, par un second courrier vous demandant votre décision de façon ferme et définitive.

Afin que vous puissiez réfléchir au choix que vous ferez, il me semble important de vous donner les premiers éléments d'information sur les mesures mises en place :

1. Au plan sanitaire

Le protocole sanitaire national sera mis en œuvre de façon rigoureuse selon les modalités suivantes :

- Le port du masque sera obligatoire pour tous et 2 masques vous seront fournis.
- Le lavage et la désinfection des salles, des sanitaires et du matériel sera effectué et contrôlé, une à plusieurs fois par jour, conformément à ce protocole.
- L'accès à l'établissement sera interdit aux élèves et aux personnels malades.
- De la même façon, les « cas contacts », c'est-à-dire les personnes ayant été en contact avec une personne malade, seront également privés d'accès à l'établissement durant le temps nécessaire à l'extinction du risque de contagion.
- Le collège sera séparé en deux parties (sixièmes d'un côté et cinquièmes de l'autre), afin de limiter le brassage des élèves.
- Pour les mêmes raisons, les élèves seront maintenus dans la même salle et au même bureau durant toute la semaine ; ce sont les professeurs qui se déplaceront.
- Le nombre maximal d'élèves accueillis par salle sera de 15.
- L'accès aux toilettes sera possible tout au long de la journée (y compris durant les heures de cours), mais de façon régulée afin de limiter le nombre d'élèves dans ces espaces restreints (pas plus de 4 personnes en même temps).
- Les récréations seront prises classe par classe.
- Les élèves qui refuseraient de respecter ce protocole seront renvoyés au domicile après information à leurs parents.

2. Au plan pédagogique

Les équipes enseignantes travaillent actuellement à préparer le retour progressif à la normale.

- La période transitoire qui débutera le 18 mai devra permettre aux élèves de continuer à apprendre, qu'ils soient revenus en classe ou restés au domicile ; ainsi, ce seront les mêmes contenus qui seront travaillés, durant cette période, que l'élève soit au collège ou chez lui.
- Par contre, les modalités d'accompagnement seront différentes : les élèves présents dans l'établissement bénéficieront de la présence constante des enseignants qui mettront en œuvre une aide individualisée.

Collège
Pierre NORANGE

Erik JUTEAU
Chef d'établissement

66 route de Trébale
44 600 Saint Nazaire

Tél. 02.51.76.60.30.

Adresse électronique
ce.0441613p@ac-nantes .fr

- Durant toute cette période, l'obligation scolaire continuera à s'appliquer à tous, que ce soit en « présentiel » ou en « distanciel ». Afin de ne pas introduire d'inégalité entre les enfants, les élèves en confinement devront donc effectuer le travail demandé, au même titre que ceux qui seront revenus en classe.
- Les professeurs continueront à assurer le suivi de ce travail à distance.

3. Au plan psychologique

La période de confinement a constitué un temps de vie particulier et inhabituel. Il a pu être positif ou négatif. Dans le but de ménager un retour agréable et bénéfique au collège, des dispositions particulières seront mises en place par les équipes médico-sociales et les enseignants, elles viseront à permettre aux élèves d'exprimer leur ressenti et de ménager une transition douce :

- Un journal de bord du confinement sera ouvert en classe, par chaque élève, afin de lui permettre d'exprimer ce qu'il aura vécu durant cette période.
- Des temps d'expression orale seront également aménagés en classe.
- Des lieux d'écoute seront mis en place.

4. Informations complémentaires :

De plus, il me semble important de préciser les points d'organisation suivants :

- Durant cette période transitoire, la demi pension sera assurée avec les aménagements sanitaires adéquates (distanciation sociale, mesures d'hygiène renforcées, ...).
- Le choix du retour au collège sera possible les lundis, à chaque début de semaine. Il nécessitera qu'une demande écrite soit formulée au minimum 4 jours à l'avance (c'est-à-dire au plus tard le mercredi de la semaine précédente) de façon à pouvoir faire évoluer les conditions d'accueil en fonction des effectifs. Ce choix constituera un engagement ferme sur lequel il ne sera pas donné de possibilité de retrait (sauf nouvelle mesure de confinement décrétée par la préfecture).

Soyez assurés que notre priorité absolue est la préservation de la santé de tous. Les mesures prises seront contraignantes et chacun devra faire les efforts nécessaires pour empêcher la propagation du virus. Nous vous invitons à en parler avec votre enfant afin qu'il soit convaincu de l'utilité de respecter les mesures prises. Une formation sera donnée dès le premier jour du retour en classe, pour enseigner les gestes barrières, la distanciation sociale et le respect des mesures sanitaires. En tant que parents votre rôle éducatif sera primordiale pour nous aider à atteindre cet objectif de bonne santé.

D'ici le 18 mai, nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires souhaitées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleurs.

Le Chef d'établissement

Erik Juteau



A handwritten signature in blue ink is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'Le Chef d'Établissement' at the top, 'COLLÈGE P. NORANGE' in the center, and 'P. NORANGE' at the bottom. The signature is a cursive script that overlaps the stamp.